



UNE ÉLECTION ESSENTIELLE POUR NOTRE AVENIR

Juin 2022

Cher-es collègues, le 15 juin prochain sera connu le résultat, pour le collège employé-es, du Comité Social et Economique (CSE) de notre enseigne, le vote étant à nouveau ouvert par voie électronique à partir du 7 juin.

En effet, la faible participation au premier tour oblige à la tenue d'un second, l'occasion pour vous que tous les syndicats en lice soient représentés dans la future instance car le pluralisme est l'expression la plus achevée de la démocratie.

Nous revendiquons :

- Le respect des délais de prévenance concernant les plannings ;
- La stabilité des horaires de travail ;
- Le passage de temps partiel à temps plein pour ceux/celles qui le souhaitent ;
- L'égalité concernant le choix des dates de congés payés ;
- L'extension du meilleur niveau de commissionnement à l'ensemble du personnel ;
- L'arrêt du turn-over, symptôme du mal-être.

Dernier syndicat implanté dans l'entreprise et uniquement chez les employé-es, notre présence est encore modeste mais nous avons de grandes ambitions et nos futures élues, qui travaillent sur Paris et en région, se présentent à vous :



AUDREY THOME

37 ans
Caissière auxiliaire
Zara Amiens (80)
Depuis 10 ans



KARIMA EL MAAROUF

36 ans
Vendeuse caissière
Zara La Défense (92)
Depuis 5 ans

Un grand pouvoir signifie une grande responsabilité !

Le résultat de cette élection est essentiel, car suite à une énième modification du Code du travail, il est désormais possible, pour un ou des syndicats représentant plus de 50 % du personnel suite à ce scrutin, de signer un accord, même négatif, remettant en cause votre contrat de travail.

Ainsi, le montant du commissionnement des salarié-es les plus anciens pourrait être aligné à la baisse sur celui des nouveaux avec pas d'autre choix pour vous que de l'accepter ou bien... d'être licencié pour motif économique et sans même les garanties ouvertes par un plan social !

Au contraire, nous revendiquons que le taux le plus favorable soit appliqué à toutes et tous : c'est ça le progrès social là où, après la crise de la Covid, le bénéficiaire d'Inditex a décollé en 2021 et le chiffre d'affaires grimpé de 36 %.

Vous syndiquez, c'est mieux connaître, faire respecter et développer vos droits !

(Le montant de la cotisation mensuelle est de 0,5 % du salaire net, déductible de vos impôts)

Votez pour SUD, c'est voter pour vous et la défense de vos intérêts !